



Lettre d'huissier suite infraction routière

Par **davidaix**, le **03/03/2014** à **10:55**

Bonjour,

Je souhaite je vous prie obtenir des réponses pour le cas suivant:

- Infraction routière datant de 2012 (excès de vitesse de + de 20 km/h)
- Majoration de l'amende mais courrier non reçue
- Paiement par chèque de l'amende sans prendre en compte la majoration.
- aujourd'hui, mars 2014 : Lettre d'huissier me demandant de payer la majoration ainsi que les frais d huissier.

Ai-je un recours légale sachant que mon amende a été payé devant cet huissier qui me menace de me saisir ?

Merci !!